



W8BANAKI PILASKW

NEMIKWALDAMNANA SOUVENONS-NOUS



Credit photo : Theresa Watso

Nicole O'Bomsawin, Mathieu O'Bomsawin Gauthier, Mandi Thompson and Helen Watso.

Le 4 octobre est une date empreinte d'émotions et de souvenirs pour la communauté abénakise d'Odanak. En effet, 256 ans ont passé depuis l'événement devenu tristement célèbre et qui est aujourd'hui reconnu comme étant l'attaque de Rogers.

UN PEU D'HISTOIRE...

En faisant un bond dans le passé, souvenons-nous d'abord des différentes alliances conclues avec les Français et l'établissement de guerriers abénakis aux abords de la rivière Saint-François vers la fin du 17^e siècle. De nombreux raids commis par les Abénakis s'ensuivirent en Nouvelle-Angleterre sur plusieurs villages anglais. Durant cette période et même depuis le début des guerres coloniales, les Abénakis sont perçus par les colonisateurs européens comme étant de redoutables guerriers. En raison de ces conflits et de la renommée des Abénakis, le Général Jeffrey Amherst commande au Major Robert Rogers et à ses rangers de détruire le plus important contingent de guerriers abénakis établi alors au village de Saint-François, aujourd'hui

appelé Odanak. L'histoire rapporte qu'à cette période de l'année, la majorité des guerriers normalement présents au village sont absents et que la surveillance militaire est donc à son minimum. C'est ainsi qu'à l'aube du 4 octobre 1759, les soldats de Rogers, arrivés à Odanak, prennent par surprise les habitants du village alors que femmes, enfants, hommes et aînés sont tués durant ce massacre. La quasi-totalité des maisons sont brûlée et il en va de même pour l'église catholique qui est également pillée de ses trésors.

De retour en Nouvelle-Angleterre, le Major Rogers rapporta avoir tué au moins 200 Abénakis. Il est cependant fort probable qu'il ait grandement exagéré le véritable nombre afin de justifier ses propres pertes humaines de son côté. Il aurait vraisemblablement tué environ 30 personnes, la majorité d'entre eux étaient des femmes et des enfants.

Aujourd'hui, les Abénakis commémorent à leur façon ce triste événement qui aura marqué leur

histoire. Ils demeurent toujours fiers de pouvoir clamer leur existence en tant que Nation. Pour l'occasion, un événement fut organisé le 4 octobre dernier afin de rendre hommage à ces personnes qui ont péri lors de cette attaque, survenue 256 ans auparavant.

VIGILE POUR LES FEMMES AUTOCHTONES DISPARUES OU ASSASSINÉES

Durant ce même événement, en collaboration avec les femmes autochtones de la Nation abénakise d'Odanak, une activité fut organisée en soutien aux femmes autochtones disparues et assassinées. Ce geste s'inscrit dans un mouvement national alors que la plupart des militants demandent au gouvernement fédéral de tenir une enquête publique sur ces meurtres et disparitions, afin de mieux comprendre les facteurs qui font en sorte que les femmes autochtones sont victimes de violence dans une proportion plus élevée que le reste des femmes au Québec et au Canada. Depuis près de 30 ans, plus de 1 200 femmes autochtones ont disparu ou ont été assassinées au Canada. Proportionnellement, ce nombre équivaut à 8 000 Québécoises et 30 000 Canadiennes.

Alors que plusieurs vigiles avaient lieu dans l'ensemble du pays, la communauté d'Odanak, elle aussi, prenait part à cette manifestation, invitant la population locale et régionale à y participer et s'exprimer. Les gens étaient ainsi invités à venir partager leurs inquiétudes, témoigner leurs préoccupations à l'égard de la violence commise chez les femmes, les enfants et même les hommes ou rendre hommage à des personnes ayant vécu de la violence ou l'ayant combattue. Une vigile à la chandelle a terminé la soirée, afin d'honorer leur mémoire, alors que près de 50 personnes sont venues apporter leur soutien à cette cause.

Mathieu O'Bomsawin Gauthier,
Conseiller

Mot du chef



Kwai chers membres de la Bande,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter à tous et à toutes une très heureuse nouvelle année! J'aimerais également vous remercier pour votre appui tout au long de la campagne, grâce auquel j'aurai pour une fois de plus la chance de vous représenter en tant que Chef.

Comme nous nous embarquons sur ce prochain mandat, nous le faisons en tenant compte des questions et des préoccupations soulevées par vous, les membres de notre Bande, au cours du processus électoral, l'enjeu principal étant l'unité de notre Nation.

Lors de ce dernier mandat, nous avons connu un mouvement qui commence à redéfinir nos priorités. Basés sur des modèles communautaires, dans leurs stades embryonnaires, remplacent actuellement des anciens modèles développés par des étrangers qui ne connaissaient pas les besoins de la communauté. Nous sommes fiers d'appuyer ces initiatives souvent

menées par les membres de la communauté. Bon nombre de ces activités nous aident à nous connecter à notre réalité actuelle; fils précieux de notre histoire et de notre riche patrimoine. Nos services et programmes ont déjà commencé à refléter nos valeurs dans leur développement et leur mise en œuvre. Nous ne devons pas renoncer à cet important processus. Le comité culturel est un parfait exemple des changements qui peuvent être atteints avec l'investissement de nos membres. Une autre initiative très importante se déroule quotidiennement dans notre salle familiale, là où les membres de notre communauté fournissent un soutien éducatif à nos enfants, améliorant ainsi leurs chances de réussite scolaire. Continuez votre bon travail!

Dans une initiative qui a jumelé un projet régional avec notre communauté, l'Institution Kiuna, le collège des Premières Nations, parle maintenant d'autonomie et d'expansion. Ces pourparlers nous encouragent beaucoup à la table des Chefs, où l'on continue à défendre les droits de nos enfants à une éducation de qualité. En tant que fervent partisan de ce projet, je vais continuer à mettre en valeur et soutenir les succès de cette initiative. Les efforts inlassables de tous ceux concernés, sans doute grâce à ces succès, influenceront d'autres gouvernements à demeurer partenaires dans ce projet. Ce projet offre non seulement des promesses, mais il a aussi prouvé que nous pouvons avoir une

main dans la construction d'un avenir meilleur pour notre communauté, ainsi que pour l'ensemble de la communauté des Premières Nations. En outre, Kiuna a récemment traversé les frontières afin d'accueillir les premiers étudiants de notre communauté Abénaquise américaine. Au niveau local, cette expansion possible signifie également plus d'opportunités à la fois pour l'emploi et l'autodéveloppement.

Comme vous pouvez le constater, notre communauté continue à croître et à se développer. Cependant, nous avons connu notre lot de difficultés. Nous avons rencontré quelques obstacles dans la construction d'une base économique durable (tel que mentionné dans le dernier bulletin) et nous continuons à apprendre de ces défis. Soyez assurés que nous travaillons avec acharnement à sauver ce que nous pouvons de cette initiative, à la fois économiquement et socialement.

Nous pouvons célébrer nos succès et apprendre de nos échecs. Les plus grands cadeaux que nous gardons de ces expériences sont les leçons qui nous aident à rendre notre communauté plus forte. Avec votre soutien, nous pouvons continuer à travailler fort sur la réalisation d'une base solide et durable pour les générations à venir.

Paix et amitié,
Chef Rick O'Bomsawin





Mot du directeur général



DANIEL G. NOLETT,
Directeur général
Conseil des
Abénakis d'Odanak

Kwaï mziwi!

Dans mon dernier article, je vous écrivais que les travaux de construction du bureau administratif étaient terminés. À compter des mois de juillet et août, il ne restait qu'à exécuter les travaux du stationnement, c'est-à-dire la pause des lampadaires, des bancs et des poubelles. Ces travaux furent complétés en septembre. Les travaux du stationnement ont été réalisés par Danis Construction en septembre. Les coûts des travaux du stationnement se sont élevés à 250 000\$. Nous avons obtenu un octroi d'AADNC pour les lampadaires à éclairage au DEL de 28 000\$.

À compter de l'hiver 2015-2016, nos employés des travaux publics seront responsables de mener les opérations de déneigement, d'épandage d'abrasifs et de fondants de nos rues et de nos

trottoirs. Grâce à un programme de financement d'Affaires Autochtones et Développement du Nord Canada, nous avons pu procéder à l'achat des équipements nécessaires afin de pouvoir effectuer ces opérations.

Pour ce qui est des locaux de l'ancien bureau administratif, le bail a finalement été signé avec le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Nous avons convenu d'un bail de cinq (5) ans avec une option de cinq (5) autres années. Le Grand Conseil occupera les locaux à compter du mois de janvier une fois que les travaux de rénovation seront terminés.

Concernant la contestation de l'article 6 et ses effets discriminatoires, nous avons obtenu un jugement favorable de l'honorable juge Chantal Masse de la cour Supérieur du Québec au courant de l'été. Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement du Canada a porté la décision en appel. Nous attendons de connaître le moment exact où la cour fédérale d'appel entendra notre cause.

Toutes les sept (7) plaques commémoratives en bronze, qui avaient été volées à l'automne 2014, ont été installées sur les terrains de l'Église catholique et de l'Église anglicane. Nous avons dû procéder à des travaux de restauration du monument situé près de la chapelle d'Odanak qui avait été construit en 1961. Ces travaux de

restauration étaient nécessaires, vu son état de dégradation avant de pouvoir y faire installer les trois (3) nouvelles plaques. Je vous rappelle que le remplacement de ces plaques se chiffre à près de 40 000\$. Une grande partie de ces coûts sera couverte par nos assurances.

Finalement, je vous annonce que les terrains qui étaient, à une certaine époque, propriétés du CN, sont officiellement redevenus terres de réserve. Nous avons obtenu la confirmation de l'honorable Bernard Valcourt, ministre des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada le 14 mai dernier. Un petit rappel historique : dans les semaines suivant la destruction du pont du CN à la suite de l'incendie en 1974, le Conseil du temps avait entrepris des démarches auprès du CN afin que les terrains du CN soient retournés en terres de réserve. Le CN avait abandonné définitivement l'idée de réparer ou de reconstruire un pont en 1989. Ce n'est seulement qu'à partir de 1992 que les démarches du Conseil ont réellement avancé. C'est en raison de la présence de contamination aux hydrocarbures que les négociations se sont éternisées par la suite. C'est parce que le Conseil a décidé, en 2012-2013, de procéder aux travaux de décontamination des terrains du CN que le dossier a pu progresser et finalement obtenir cet état qu'ils redeviennent terres de réserve.

Mot des conseillers



Réjean OBomsawin,
Conseiller

Kway Mziwi Wôbanakiak,

CHÈRE POPULATION ABÉNAKISE,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir choisi pour un autre mandat afin de vous représenter en bonne et due forme au sein du Conseil des Abénakis d'Odanak et ainsi, maintenir mon siège au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

Je poursuivrai mon travail avec respect, professionnalisme et détermination, et ce, toujours en faveur de l'écoute de vos besoins afin d'obtenir les moyens nécessaires, à court et à long terme, pour les réaliser.

De plus, je tiens à souligner que le 18 décembre dernier, Maude Courchesne a gradué comme policière à l'École nationale de police de Nicolet. Ce fut une grande fierté que d'être présent à cet événement. Bravo Maude et bonne carrière!

Pour terminer, je profite de cette occasion pour vous souhaiter, à vous et à votre famille, une très BONNE ANNÉE 2016.

KCHI NIWASKW
(LE CRÉATEUR) VOUS PROTÈGE!



Claire O'Bomsawin
Conseillère

Kwai! Bonjour à vous,
membres de la Nation abénaquise.

Je suis heureuse de vous annoncer que j'ai à nouveau été élue au poste de conseillère lors des dernières élections du Conseil des Abénaquis d'Odanak. Merci encore une fois infiniment pour votre appui. Si je me suis encore présentée cette année, c'est parce que je possède toujours le feu sacré et selon moi servir la population est un privilège accompagné de grandes responsabilités pour la personne désireuse de s'impliquer à fond que je suis. Je crois que les valeurs fondamentales à mettre de l'avant en politique sont la droiture, un sens élevé des responsabilités, un bon jugement et du courage. Ces principes ne m'ont jamais fait défaut.

J'ai toujours donné le meilleur de moi-même, peu importe la tâche ou le dossier qui m'ait été confié. Je n'ai jamais reculé devant les sujets controversés ou les décisions importantes à prendre, car j'ai trop de respect pour les personnes que je représente.

Je suis fière et j'aime cette communauté qui m'a vu grandir et que j'ai vu grandir. Je suis fière des générations précédentes qui ont su perpétuer notre culture et nos traditions avec les moyens de fortune comparés à ceux dont nous disposons de nos jours.

Mon souhait le plus cher est de voir la jeune génération prospérer, prendre la place qui lui revient au sein de notre communauté et dans la société en général, tout en étant consciente que leurs droits ont été acquis au prix de lourds sacrifices par leurs ancêtres, et qu'ils se doivent de les honorer.

Une fois de plus, un énorme merci pour votre précieux appui!

Respectueusement



Mot des conseillers



Florence Benedict
Conseillère

Kwai ,

Avant tout j’aimerais vous souhaiter à tous et à toutes une bonne et heureuse année 2016!

J’aimerais également remercier toutes les personnes qui m’ont soutenu et encouragé lors de la dernière campagne électorale qui fut intense et remplie d’émotions!

Un merci spécial à Mme Denise Watso pour l’organisation du débat qui s’est tenu à Albany, New York, le 24 octobre dernier, ainsi qu’à M. Jacques T. Watso pour celui tenu le 15 novembre à la salle communautaire d’Odanak. Je salue aussi les gens de Trois-Rivières pour leur accueil chaleureux de l’automne dernier.

Lors de notre toute première réunion, qui s’est tenue le 7 décembre dernier au Conseil de bande d’Odanak, je me suis vu attribué les différents dossiers que je représenterai en tant qu’élue. Les voici :

- Bibliothèque
- Centre de la Petite Enfance
- Musée des Abénakis
- Régie des eaux
- Sécurité publique

Je suis très enthousiaste et impatiente de relever ce nouveau défi à titre de conseillère pour ces deux prochaines années. J’entrevois les prochaines années de façon positive et constructive pour l’avenir de notre Nation et celle de notre communauté.

Merci de la confiance que vous me manifestez,

Au plaisir



Mathieu G. O'Bomsawin
Directeur adjoint
Musée des Abénakis d’Odanak

Kwaï mziwi!

Je voudrais tout d’abord commencer par féliciter les membres qui forment notre nouveau conseil élu. Je tiens à également féliciter l’ensemble des candidats qui ont à cœur notre communauté et qui ont décidé de tenter leur chance lors de cette campagne électorale. En ce qui me concerne, j’ai décidé de prendre une pause pour quelque temps ce qui me permettra d’aller relever de nouveaux défis. À nouveau, je veux remercier l’ensemble des électeurs qui m’ont donné ma chance et qui m’ont permis d’obtenir une expérience politique des plus enrichissantes.

Je sors de ce mandat de deux ans la tête haute et je suis fier d’affirmer qu’entre autres, durant cette période, j’ai réalisé notre politique culturelle, participé activement au développement du Musée des Abénakis en tant qu’administrateur et supporté nos jeunes à travers son comité de jeunes (M8wwa). Merci aux membres du Comité d’élaboration de la politique culturelle, sans qui cette politique n’aurait pu voir le jour.

Également, j’espère sincèrement que les gens qui prendront la relève et mettront en œuvre cette politique culturelle auront autant de dynamisme et d’enthousiasme que j’en ai eu pour la réaliser. Je demeurerai actif dans la communauté, comme je l’ai toujours été. En terminant, je veux mentionner que je ne fais pas une croix définitive sur mon parcours en politique, ce qui veut dire que je pourrais redevenir actif dans un avenir rapproché.

À très bientôt!
Kchi wliwni aln8bak!



Alain O’Bomsawin
Conseiller

Kwai,

Je tiens à remercier ma famille ainsi que tous ceux et celles qui m'ont donné leur appui lors des dernières élections.

Voici les différents dossiers qui m’ont été assignés en tant que conseiller:

- Santé
- Grand Conseil de la Nation Waban-Aki
- Église anglicane et catholique
- Politique culturelle

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé et de bonheur en cette nouvelle année!

MISE À JOUR SUR LES TAXES

Sur le plan régional, des pourparlers et des négociations sont toujours en cours sur les nombreuses questions d'imposition qui vous concernent, en tant que consommateur et/ou personne en affaires.

- Ces questions comprennent :
- Taxe spécifique intégrée dans le coût de certains produits (tabac, alcool, carb tax);
 - Taxes sur les produits livrés à la réserve;
 - Les mécanismes de réclamations pour les taxes payées sur les achats faits sur réserve;
 - Les taxes payées pour la livraison sur la réserve de biens achetés;
 - Exemption des taxes de vente pour les achats hors réserve.

Comme représentant fiscal pour l'Assemblé régional des Chefs, je vous communiquerai plus de nouvelles sur ce dossier au fur et à mesure que les négociations progresseront.

Chef Rick O’Bomsawin



PNEUS D'HIVER

N’oubliez pas : Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, tous les taxis et les véhicules de promenade immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver. Cette obligation s'applique aussi aux véhicules de promenade offerts en location au Québec ainsi qu'aux cyclomoteurs et aux motocyclettes.

CEPENDANT, IL EXISTE CERTAINES EXEMPTIONS :

- Exemptions les 7 premiers jours qui suivent l'acquisition d'un véhicule de promenade auprès d'un commerçant;
- les 7 jours précédant l'expiration d'un contrat de location à long terme (durée d'un an ou plus);
- pour un véhicule de promenade muni d'une plaque d'immatriculation amovible (plaque X);
- pour un véhicule de promenade sur lequel est apposé un certificat d'immatriculation temporaire (transit), jusqu'à concurrence de 7 jours après la date de délivrance de ce certificat;
- pour une habitation motorisée (véhicule automobile aménagé de façon permanente en logement);
- pour la roue de secours d'un taxi ou d'un véhicule de promenade;
- pour une motocyclette utilisée comme véhicule d'urgence (selon la définition de véhicule d'urgence du Code de la sécurité routière);
- pour un véhicule pour lequel est délivré un certificat concernant l'exemption de pneus d'hiver par la Société.



Depuis le 15 décembre 2014, seuls les pneus sur lesquels est apposé ce pictogramme ou les pneus munis de crampons sont reconnus comme pneus d’hiver par le Code de la sécurité routière.

Enquêtes

En ce qui concerne l’enquête menée par le Service de Police de la ville de Montréal sur les allégations d’agression sexuelle envers des femmes autochtones à Val-D’Or, notre enquêteuse Mylène Trudeau a été appelée par le Ministère de la Sécurité publique du Québec afin de pouvoir aider en amenant son expertise au sein de cette enquête. En effet. Mme Trudeau a été recrutée, car elle possède la formation ainsi que l’expérience requise pour pouvoir apporter un soutien aux policiers déjà chargés de l’enquête. On peut voir qu’une fois de plus, votre Corps de Police joue un rôle actif au sein des communautés, et ce, même au niveau provincial.

ERIC CLOUTIER
Directeur Corps de Police des Abénakis



Le ménage de votre pharmacie en 5 étapes!

Faire régulièrement le ménage de votre pharmacie réduit les risques liés à un mauvais usage de médicaments. Celui-ci devrait être fait au moins deux fois par année. Voici 5 étapes faciles afin de vous permettre de mieux vous y retrouver.

1. Trouvez le bon endroit

Les médicaments doivent être conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité; à l'abri d'une lumière directe; à l'abri du gel ou d'une chaleur excessive; et hors de la portée des enfants. Conservez au froid les produits qui doivent l'être, mais pas les autres. Lisez les étiquettes afin de vous assurer que vous respectez les conditions d'entreposage.

2. Assurez-vous que vos médicaments ne sont pas périmés

Que ce soit des médicaments ou des produits naturels, débarrassez-vous de ceux dont la date de péremption est dépassée. Gardez à l'esprit que les médicaments tels que les sirops antibiotiques et les gouttes pour les yeux se conservent moins longtemps une fois ouverts, ce qui veut donc dire qu'ils peuvent être périmés même s'ils ne sont pas venus à échéance.

3. Ne gardez que le nécessaire

Jetez tout ce qui ne vous est plus nécessaire ou qui

a dû être cessé à cause d'effets indésirables. Conservez toujours les médicaments dans leur contenant d'origine et débarrassez-vous de ceux dont on ne peut lire l'étiquette.

4. Examinez vos produits.

Mettez de côté tout médicament dont l'aspect, le goût ou l'odeur a changé ou qui n'a pas été entreposé dans de bonnes conditions. En cas de doute, consultez votre pharmacien.

5. Jetez de vos médicaments de façon sécuritaire

Ne disposez surtout pas vos médicaments périmés dans les poubelles, la toilette ou le lavabo. Afin de vous assurer que ceux-ci soient éliminés de façon sécuritaire, rapportez-les à votre pharmacien.

Isabelle Dupuis,
Infirmière

Références :
<http://www.brunet.ca/fr/conseils/faites-le-menage-de-votre-pharmacie.html>, consulté le 06 octobre 2015
<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/organisation/medicaments/download.php?f=dc5bfa08156492bcf27a8fffd160c4d>, consulté le 06 octobre 2015
<http://www.wopq.org/fr-CA/grand-public/comportement-responsable/menage-de-la-pharmacie/>, consulté le 06 octobre 2015



Dans le but d'assurer un environnement sain pour vos enfants, voici des conseils qui pourraient vous être utiles.

1. Se laver les mains

Se laver les mains à l'eau tiède savonneuse après avoir été aux toilettes, après avoir touché un animal et avant chaque repas aide à prévenir les infections et à réduire le risque d'exposition à des substances nocives avec lesquelles votre enfant a pu être en contact.

Quelques conseils pour le lavage des mains:

- Utilisez de l'eau tiède.
- Faites mousser le savon pendant 10 à 15 secondes. N'importe quel savon fait l'affaire.
- Faites chanter aux enfants leur chanson préférée pendant qu'ils se lavent les mains pour qu'ils prennent le temps de les laver correctement.
- Rincez les mains et séchez-les bien avec une serviette propre.

2. Enlevez vos chaussures quand vous rentrez chez vous

Le sol à l'extérieur de la maison peut contenir certaines substances que vous ne voulez pas retrouver chez vous. Enlever ses chaussures en entrant dans la maison est l'une des façons de réduire la quantité de ces substances chez vous.

3. Prévenir les problèmes respiratoires

Air intérieur

- Empêchez toute personne de fumer en voiture ou dans la maison. Les nourrissons et les enfants exposés à la fumée secondaire sont plus susceptibles de souffrir de maladies respiratoires, d'infections aux oreilles, d'allergies ou d'être victimes du syndrome de mort subite du nourrisson (SMSN).
- Veillez, dans la mesure du possible, à ce que la maison reste propre. Époussetez, nettoyez

régulièrement les tapis et les revêtements en tissu. La poussière, les moisissures et les poils d'animaux domestiques peuvent provoquer des allergies ou des crises d'asthme chez les enfants souffrant de cette maladie.

- Réduisez l'utilisation d'aérosols à l'intérieur.

Air extérieur

- Écoutez la radio ou regardez la télévision pour vous informer sur la qualité de l'air, suivez les avis de smog et planifiez votre journée en conséquence.
- Limitez ou reportez à plus tard les activités physiques de plein air prévues les jours d'avis de smog, lorsque la pollution atmosphérique est plus nocive qu'à la normale.
- Réduisez l'exposition aux gaz d'échappement des véhicules en limitant les activités physiques à proximité des zones de trafic intense, particulièrement aux heures de pointe.
- Évitez de laisser le moteur de votre véhicule tourner au ralenti inutilement. C'est un moyen qui permet d'améliorer facilement la qualité de l'air dans votre collectivité.

4. Protéger les enfants d'une trop grande exposition au soleil

Une trop grande exposition au soleil peut être dangereuse.

Les rayons ultraviolets (UV) du soleil peuvent causer des coups de soleil douloureux et provoquer un cancer de la peau. Cela s'applique tout particulièrement aux bébés et aux enfants, dont la peau brûle facilement.

Voici comment protéger votre enfant de l'exposition au soleil:

- Gardez les enfants de moins d'un an à l'abri des rayons solaires directs. Ces derniers doivent être à l'ombre ou sous un arbre, un parasol ou un auvent de poussette.
- N'appliquez pas d'écran solaire sur les bébés de moins de six mois. Gardez-les à l'ombre.
- Habillez les enfants avec des vêtements de protection (couleurs pâles et manches et pantalons longs), ce qui comprend un chapeau à larges bords, ET utilisez un écran solaire comportant un facteur de protection solaire d'au moins 15 FPS chaque fois qu'ils sont directement exposés au soleil.
- Assurez-vous d'appliquer beaucoup de lotion solaire et d'en réappliquer toutes les deux heures et après la baignade.
- Gardez les enfants à l'abri du soleil entre 11 h et 16 h, période où les rayons du soleil sont les plus dangereux, à moins qu'ils ne soient bien protégés par des vêtements et de la lotion solaire.
- Soyez plus vigilants les jours où le niveau de rayonnement ultraviolet est élevé.
- Les enfants ne sont pas plus protégés lorsque le ciel est nuageux. Les rayons solaires nocifs peuvent percer le brouillard, la brume et une couverture nuageuse mince.
- Apportez de l'eau ou du jus pour permettre aux enfants de boire lorsqu'ils se trouvent à l'extérieur.

Andréanne Gouin,
Responsable en Santé Communautaire (RSC)

Référence : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/child-enfant/safe-sain/index-fra.php>



Le choc culturel

Différents contextes de mobilité sont susceptibles de provoquer un choc culturel. Qu’il s’agisse de la migration ou des séjours à durée déterminée (études, stage, contrat de travail, etc.), on peut difficilement échapper aux turbulences!

Toutefois, avant de parler de choc culturel, nous devons préciser qu’il existe un autre choc qui y est préalable. À savoir, le choc entre le séjour imaginé avant de partir et le séjour réel! Avant le départ, chacun a des attentes et des ambitions. Chacun rêve de son voyage, mais comme dans tout autre domaine, il existe un décalage entre ce qui est rêvé et ce qui se produit dans les faits. Ce décalage cause le premier bouleversement vécu par celui qui va à l’étranger.

Viennent ensuite les différences environnementales, administratives et socioculturelles qui sont toutes susceptibles d’ébranler le nouvel arrivant. Plus ces différences sont grandes, plus le choc culturel est susceptible d’être important.

Une question se pose cependant: comment pouvons-nous expliquer le choc culturel?

Premièrement, il faut dire que rien dans la culture ne prépare à la différence culturelle. La culture propose des représentations concernant la plupart des grandes différences faisant partie de la vie humaine telle la différence entre les humains et les animaux, entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux, etc., mais elle n’introduit pas de questionnement quant à sa propre

différence (Kaës, 1998). Autrement dit, la culture ne se présente pas à celui qui la reçoit comme étant une parmi les cultures, mais plutôt comme étant une donnée universelle (nous sommes tous pareils!). Ce faisant, lorsque les autres cultures, différentes, sont rencontrées, cela peut être vécu comme une mauvaise surprise ou une transgression.

Deuxièmement, en l’absence de préparation à la différence culturelle, la personne recourt souvent à ses propres références culturelles pour interpréter les comportements des personnes d’autres nationalités. Par exemple, un Québécois peut interpréter les comportements d’un Italien à l’aide des références culturelles québécoises plutôt qu’en ayant recours aux références culturelles italiennes. L’Italien qui refuse d’aller discuter avec son hôte québécois dans la cuisine pourrait ainsi être perçu par le Québécois comme étant hautain alors que simplement les Italiens ne vont pas dans la cuisine et laisse l’entier pouvoir décisionnel de cet espace à leur femme. Pour le Québécois, être dans la cuisine est plus chaleureux, pour l’Italien, c’est être moins viril. En d’autres mots, quelle que soit notre nationalité, on ne se demande pas toujours ce que cela signifie pour l’autre, dans sa culture, d’adopter pareil comportement. Chacun évalue et interprète plutôt en rapport à son propre bagage culturel. En référence à son code personnel, la réponse de l’autre peut ainsi être perçue comme aliénante ou raciste.

Troisièmement, il faut dire que les relations entre personnes de cultures différentes provoquent des changements chez tous ceux qui sont impliqués dans ces relations (Demorgon, 2005). Comme nous l’avons vu précédemment, les questions auxquelles les personnes de nationalité différentes doivent répondre sont les mêmes : le rapport à la nature, la différence des sexes, la différence des générations, etc., mais les réponses à ces questions varient énormément d’une culture à l’autre. Le choc culturel est donc aussi causé par le changement à l’intérieur de soi résultant du contact avec l’autre. Car il faut bien le dire, nous sommes davantage que ce que notre propre culture permet, avec ses réponses et ses symboles, de développer. Le contact avec les autres cultures rend accessibles pour l’individu les parties de lui qui n’ont pas émergé jusque-là dans son environnement culturel originaire. Cela aussi peut causer un choc, le temps que l’intégration de ces nouvelles parties à l’identité personnelle soit réalisée.

Wli pemkannow8ganal,

Sol Rivard, Ph. D., psychologue
Centre de Santé d'Odanak / Tél.: 450 568-6766

Références:
Demorgon, J. (2005). Les sports dans le devenir des sociétés : médiations et média. Paris : L'Harmattan.
Kaës, R. (1998). Différence culturelle et souffrances de l'identité. Paris : Dunod.

La dépression et l'activité physique

Dans les pays industrialisés, les troubles mentaux touchent 20% des femmes, 14% des hommes et 20% des enfants (dépression légère). La dépression expliquerait 15% de l’absentéisme au travail chez les hommes et 26% chez les femmes. La santé mentale dépend de plusieurs facteurs, dont les liens héréditaires, les modifications des niveaux de neurotransmetteurs, les altérations endocriniennes et les facteurs psychosociaux. La dépression peut survenir à tout âge. Chaque épisode dépressif augmente le risque d’une récurrence, les probabilités augmentant avec le nombre d’épisodes vécus. Il est donc primordial de prendre sa santé mentale au sérieux.

Les traitements nécessaires varient selon la gravité de la dépression. L’activité physique fait partie intégrante du processus afin d’atteindre un mieux-être en combinaison avec d’autres méthodes. Il existe une relation entre le niveau de participation à l’activité physique et une meilleure santé mentale. Sur le plan physiologique, l’exercice agirait positivement sur certains neurotransmetteurs (substances permettant aux neurones de communiquer entre eux comme, par exemple la sérotonine) qui modulent l’humeur au niveau du système nerveux central. De plus, une routine active augmente le sentiment de contrôle de l’individu, l’estime de soi, le sentiment de compétence et améliore la qualité du sommeil. En termes de fréquence et de type d’exercice, l’activité physique aérobie a particulièrement démontré son efficacité dans le traitement de la dépression. Il est important de noter que l’exercice physique ne peut y mettre fin, car il s’agit d’une maladie.

Que ce soit pour prévenir la dépression ou les maladies chroniques, introduire ou augmenter votre pratique d’activité physique demande de la motivation et de la préparation. Il est important de bien s’entourer et de reconnaître les gens qui pourront vous aider à travers les obstacles. Pour améliorer le succès de votre réussite, il faut être convaincu de sa capacité et de l’importance de faire un changement et que les bénéfices de l’action valent les efforts. En clinique, l’objectif du kinésologue est de fournir les outils nécessaires pour que le patient trouve sa propre motivation afin que ce changement soit durable. N’hésitez pas à vous informer sur les services offerts au centre de santé de votre communauté.

Jessica Papineau B. Sc.,
kinésologue

Le centre de réadaptation Wapan



André Gill
Intervenant en toxicomanie

Un nouveau programme francophone avec une thérapie de 34 jours à Wapan.

Le centre de réadaptation Wapan offre une thérapie de 34 jours depuis le 23 août 2015.

Afin de s’adapter aux besoins de sa clientèle des Premières Nations, le centre de réadaptation Wapan offrira, à partir du 23 août 2015, un nouveau programme de 34 jours basé sur le modèle des 12 étapes AA, incluant les éléments culturels et traditionnels. Ce nouveau programme est inspiré des meilleures pratiques et normes existantes aujourd’hui en matière de traitement résidentiel pour la clientèle autochtone.

Pour plus d’information, vous pouvez contacter le Centre de santé d’Odanak au 450 494-1267 poste 228. Vous pouvez également visiter le site web du centre de réadaptation Wapan au www.wapan.ca



Voici quelques nouvelles de votre salle familiale

Bonjour à tous!!

- La fréquentation a beaucoup augmenté. Pour le service d’aide aux devoirs, nous sommes passés de 12 enfants inscrits l’an passé à 19 cette année. Beaucoup de petits nouveaux ce sont ajoutés!

- Une série de nouveaux ateliers a débuté certains midis à la salle familiale d’Odanak. En collaboration avec le Centre de santé d’Odanak, nous présentons les ateliers « Miti Bedon rond ». Comme le nom le dit si bien, les ateliers sont conçus pour les futures mamans d’Odanak. Il s’agit d’un moment pour jaser entre elles et apprendre certaines choses sur différents sujets en lien avec la maternité tels que l’allaitement, l’accouchement, l’arrivée du bébé, etc.

- Le projet W débute en novembre pour les jeunes de la communauté de 9 à 17 ans. Les enfants de 5 à 8 ans auront également un petit rôle dans le processus. Cette année, vous pourrez voir de tout nouveaux projets ciblés sur le développement durable. Vous pouvez déjà noter à vos agendas que le défilé aura lieu le samedi 7 mai 2016.

N’oubliez pas de rester à l’affût des publicités envoyées par la poste par l’équipe du SEFPN. Entre autres, chaque mois, la programmation du Café Chakwa vous est envoyée.

Jenny B. O'Bomsawin

ENVIRONNEMENT ET TERRE D'ODANAK

Des nouvelles du Bureau environnement et terre d'Odanak

KABASA

Ce printemps, l'équipe faisait le suivi de la frayère à esturgeon jaune (KABASA) de Drummondville. Semblablement au projet de l'an dernier, des pêches scientifiques ont permis la capture de 53 esturgeons matures (faisant plus d'un mètre). Le sexage de certains poissons par une chirurgie effectuée par un vétérinaire a permis d'identifier 7 femelles matures. La plus grosse femelle pesait 17,89 kg et mesurait 1,45 m. Par la technique de « capture, marquage et recapture » des poissons nous pouvons estimer que le nombre d'esturgeons qui ont frayé à Drummondville en 2015 est de 143 et comprend 24 femelles. Nous avons aussi délimité plusieurs sites de dépôt d'œufs par la collecte de plus de 600 œufs d'esturgeon jaune. Enfin, nous avons récolté 79 larves d'esturgeon jaune dans nos filets de dérive larvaire. Encore merci à notre équipe spéciale de tri Joanne Brunet, Kenny Panadis, Priscilla Watso, Denise Panadis, Diane Nolett, Gorgette Nolett, Charles-Wiliam Normand, Claire Laramé, Charlotte Gauthier, Nashua Watso, Justine M'Sadoques et Réjean Sadoques.

Ce projet est financé par le fonds autochtone pour les espèces en péril (FAEP) de Pêches et Océans Canada.

KABASA 2015 EN IMAGES



Sexage d'un esturgeon par une petite chirurgie pratiquée par le vétérinaire Carl Uhland (à gauche) et Christopher (à droite).



Levées de nos engins de collecte d'œufs à esturgeon jaune avec Luc au moteur, Émilie à la prise de note et Christopher à la perche.



Luc avec un pot dans lequel le matériel de dérive larvaire est récolté dans le secteur du parc des Voltigeurs à Drummondville.



À la recherche de larve, tri minutieux de la bouette qui descend la rivière Saint-François et qui est captée dans nos filets. De gauche à droite : Christopher, Mathieu et Kenny.



À la recherche de larve, tri minutieux de la bouette qui descend la rivière Saint-François et qui est captée dans nos filets. De gauche à droite : Joanne, Gorgette, Diane, Priscilla et Luc.



Larves d'esturgeon jaune (2,5 cm) vivantes récoltées lors du tri du matériel qui dérive la rivière.

CAPSULE «ESPÈCE EN PÉRIL À ODANAK»

LE FOUILLE-ROCHE GRIS

Le fouille-roche gris (*Percina copelandi*) est un petit poisson mesurant de 3 à 6 cm une fois adulte. Il est de couleur sable ou olive et possède des taches rondes alignées sur ces flancs caractéristiques. On le retrouve uniquement en Amérique du Nord. Il porte le statut d'espèce menacée au Canada. Le peu d'information sur l'abondance de l'espèce au Québec semble indiquer que la population est en déclin. En effet, cette espèce intolérante à la pollution se tient dans des habitats très précis et restreints. Dans la rivière Saint-François, on trouve ce poisson dans les hauts fonds de gravier à proximité de rapides. Cette espèce est particulièrement vulnérable aux variations brusques du niveau d'eau qui sont fréquentes dans le secteur inférieur de la rivière Saint-François.

Comme l'information sur ce poisson est manquante, le Bureau environnement et terre d'Odanak réalise un projet sur deux ans afin de documenter la présence de l'espèce dans la rivière Saint-François entre Drummondville et le fleuve. Cet été, nous avons marché les îles de Pierreville et le secteur du Bélair à la recherche des habitats potentiels pour l'espèce. Nous avons aussi réalisé des pêches au méné à l'aide d'une senne et avons identifié toutes les espèces capturées à la recherche de fouille-roche gris. Nous en avons capturé uniquement dans les îles de Pierreville dans 4 des 25 stations de pêche effectuée. Nous en avons déjà trouvé dans 3 autres endroits des îles de Pierreville depuis 2013. Les îles de Pierreville sont donc un environnement de prédilection pour cette espèce rare.

Ce projet est financé par le fonds autochtone sur les espèces en péril de Pêches et Océan Canada (FAEP).



Pêche à la senne



Fouille-roche gris adulte

Gestion des déchets dangereux (RDD) à Odanak

Les RDD

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont des produits que l'on retrouve dans nos maisons et qui sont, soit dangereux pour la santé, soit dangereux pour l'environnement. Ceux-ci demandent une attention particulière pour la sécurité de la communauté, afin de ne pas contaminer les sites d'enfouissement.

Voici comment vous départir de ces produits :

- Conservez les restes de produits dans leurs contenants originels.
- Si cela est impossible, utilisez des contenants étanches et indiquez la nature du produit sur le contenant.
- Apportez ces produits sur la dalle de béton à l'intérieur du site de collecte des RDD lorsque ouvert ou en avant des portes, lorsque fermé.

Le site de collecte se situe à proximité de la salle communautaire sur la rue Waban Aki.



LISTE DES RDD

- Huiles :
- Toutes huiles végétales ou synthétiques
- Peintures :
- Toutes peintures (même si elles ont gelé)
- Ampoules fluocompactes et néons :
- Ampoules torsadées ou néons (non brisées)
- Piles et batteries :
- Toutes piles (rechargeable ou non)
 - Piles d'appareils électroniques et d'outils
- Appareils électroniques :
- Cellulaires, ordinateurs, télévisions, autres
 - Fils d'appareils électroniques et accessoires
- Produits inflammables :
- Tous les aérosols (insecticides, sent-bon, huiles, mousses isolantes)
 - Propane et butane (petites bonbonnes)
 - Cires, colles, combustibles à fondue, antigels
 - Dissolvant (varsol, thinner, décapant)
 - Vernis
 - Chlore, Ajax, peroxyde
- Produits toxiques :
- Pesticides, insecticides, algicides, autres
 - Produits vétérinaires
- Produits corrosifs :
- Les acides ou les bases
 - Détartrants, Dr Tuyau
 - Drano, nettoyeurs, ammoniac, eau de javel
 - Thermomètres ou autres produits contenant du mercure



Pour des photos, vidéos et de l'information sur nous, visitez notre page Facebook : Bureau environnement et terre d'Odanak

Merci, Wli wni
L'équipe d'été 2015 du Bureau environnement et terre d'Odanak : Christopher Coughlin, Mathieu Lavoie, Julie Pommerville (stagiaire de l'UQAM), Luc Gauthier, Émilie Paquin, Steve Williams et Michel Durand

62 rue Waban Aki, Odanak, Québec, Canada, J0G 1H0
Tel : 450 568-6363 Fax : 450 568-6385
odanakenvironnement@gmail.com
Site web : <http://www.cbodanak.com/environnement-et-terre.html>

Ndakinna : Notre territoire – Avancement du projet



Depuis la dernière mise à jour sur l'avancement du projet « Ndakinna: Notre Territoire » en juillet, beaucoup a été réalisé! La seconde phase de cette étude visant à broser un portrait de la pratique d'activités traditionnelles par les membres des communautés d'Odanak et de Wôlinak est en voie d'être complétée. Cette étape, l'entrevue par cartographie biographique, est une méthode de recherche développée par les Premières Nations au Canada. Elle représente de nos jours un outil incontournable en matière d'affirmation territoriale.

Après avoir constaté en début de projet que la majorité (plus de 90%) des Abénakis ayant répondu au sondage préliminaire pratiquaient ou avaient pratiqué dans leur vie la pêche, la chasse, le piégeage, la cueillette ou la collecte de matériaux traditionnels, nous travaillons maintenant à connaître les endroits précis où ces activités sont pratiquées. Cette étape demande un très grand investissement de temps. En effet, certains d'entre vous qui avez participé à des entrevues ont pu constater l'effort nécessaire pour consigner sur une carte les endroits où vous chassez, pêchez, trappez et récoltez des ressources. Mais pour nous, le travail ne fait que commencer! Ces cartes doivent ensuite être numérisées, puis toutes les informations qu'elles contiennent doivent être soigneusement transformées en données informatiques.

Le jeu en vaut pourtant la chandelle. Le traitement d'une vingtaine d'entrevues réalisées est complété, et déjà plus de 1 300 points figurent à notre base de données. Mille trois cent localisations où des Abénakis ont

pratiqué une activité traditionnelle, et d'autres à venir s'ajouteront! Ces données parlent d'elles-mêmes, et nous permettront sans contredit de démontrer la présence Abénakise sur le Ndakinna de nos jours.

Ne restera donc que la dernière étape, la réalisation d'entrevues semi-dirigées de groupes et individuelles pour expliquer ces données, pour permettre à l'équipe de mieux comprendre l'importance de ces pratiques traditionnelles pour vous.

Nous comptons donc, encore une fois, sur vous pour participer avec autant d'enthousiasme et de dévouement!

Wliwni!

Pour plus d'informations ou pour avoir accès aux résultats plus détaillés, n'hésitez pas à nous contacter (hmcouture@gcnwa.com ou 819 294-1686). De plus, la nouvelle mouture du site web du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki contient une section dédiée au projet dans laquelle vous trouverez l'information la plus à jour à ce sujet, ainsi que nos publications y étant reliées. Jetez donc un coup d'œil au www.gcnwa.com/projet-ndakinna/



GRAND CONSEIL DE LA NATION
WABAN-AKI

Hugo Mailhot Couture, chargé de projets au Grand Conseil

Marie-Ève Samson, agente de recherche et d'enquête au Grand Conseil

Des nouvelles du Comité M8wwa

Camping sur l'Île Ronde

C'est en partenariat avec le Conseil des Abénakis d'Odanak, le Centre de santé d'Odanak, le SEFPN et le Bureau du Ndakinna du Grand Conseil que le Comité M8wwa a développé un projet de camping sur l'Île Ronde. Le séjour a eu lieu les 20 et 21 juin 2015. L'expérience a été superbe en plus d'une participation significative de personnes de la communauté. Le projet semble avoir plu et nous pensons déjà à la seconde édition! Wliwni à toutes les personnes qui ont contribué de loin ou de près à la mise en place du projet!

Site de rassemblement traditionnel : Wigodi

Nous avons procédé à l'installation, au cours du mois de septembre, du site Wigodi près de la commune. Nous remercions le Chef Rick O'Bomsawin de nous avoir aidés à mettre en place le tipi. Un énorme MERCI également au Bureau Environnement et Terre ainsi qu'au Conseil pour les appuis techniques et financiers. Nous avons déjà retiré le tipi ainsi que les perches avant que la neige ne se pointe... C'est un rendez-vous l'année prochaine pour une inauguration en bonne et due forme!



Forum jeunesse

La 4^e édition du Forum jeunesse des Premières Nations Québec-Labrador s'est tenue du 7 au 9 août dernier. Marc-Olivier, Mathieu, Jennifer, Stéphanie et Suzie ont participé au forum! En raison du non-renouvellement des fonds attribués au Réseau jeunesse par le Secrétariat à la jeunesse et le Secrétariat aux affaires autochtones, la portée du Forum a été largement réduite. D'une centaine à la 3^e édition, nous n'étions qu'une trentaine pour la 4^e. C'est

également lors de ce forum que les participants présents ont fait l'élection des nouveaux porte-paroles pour les deux prochaines années :

Porte-parole féminin : Mélodie Jourdain-Michel de Mani-Utenam

Substitut : Jennifer O'Bomsawin de Wendake/Odanak

Porte-parole masculin : Wayne McDougall de Pikogan

Substitut : Shotehra Rice de Kahnawake

Félicitations aux nouveaux porte-paroles!

Projection de films

Au cours de l'été, le Comité a organisé deux projections extérieures au carré de l'église. Nous avons pu visionner La ligne rouge de Kim O'Bomsawin et 3 histoires d'Indiens de Robert Morin. Nous reprendrons les projections intérieures à la salle familiale au cours des prochaines semaines. Restez à l'affût des dates des prochaines projections! D'ailleurs un grand merci à Kim O'Bomsawin de s'être généreusement déplacée pour venir présenter La ligne rouge. Un film remarquable à voir absolument!

Nemikwaldamnana et vigile pour les femmes autochtones assassinées et disparues

Les membres du Comité M8wwa désirent remercier les membres du comité organisateur de la vigile pour les femmes autochtones assassinées et disparues ainsi que la commémoration pour Nemikwaldamnana. Un événement touchant et rassembleur. Wliwni!

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur le Comité M8wwa ou sur les activités auxquelles les membres du Comité participent!

Vous avez des idées de projets? Vous voulez vous impliquer auprès du Comité? Contactez-nous!

Wliwni, Les membres du Comité M8wwa



Visitez notre page Facebook
Comité M8WWA Committee



Des nouvelles de votre Musée



L'achalandage estival en hausse!

La saison estivale 2015 nous a réservé une très belle surprise: une augmentation de 21% de notre achalandage! Nous pouvons attribuer cette hausse à la notoriété que nous ont apportée les prix prestigieux gagnés au cours des dernières années pour nos divers projets, à notre exposition présentée au Domaine Trent, à Drummondville ainsi qu'à notre plus récente exposition temporaire et la publicité que nous avons faite sur celle-ci. Je tiens à rappeler à ceux et celles qui n'auraient pas encore eu la chance ou à ceux et celles qui désirent visiter à nouveau l'exposition Kizi n8nninska kassigaden! Le Musée des Abénakis : déjà 50 ans, que l'admission au Musée est dorénavant gratuite pour tous les membres inscrits aux bandes d'Odanak et de Wôlinak. Profitez aussi de l'occasion pour vous procurer le catalogue d'exposition qui regroupe les 50 objets coups de cœur de nos collections identifiés par 50 personnes ayant animé, soutenu ou bâti le Musée des Abénakis. De plus, faisant suite aux œuvres de Jean-Claude Dupont, vous pouvez dès maintenant découvrir la collection de figurines innues des artistes Jourdain et Genest. Cette trentaine de petites poupées nous a été donnée en 1986 par le Conseil de Bande d'Odanak de l'époque. Cette collection innue sera présentée jusqu'au mois de juin 2016.

L'exposition virtuelle enfin lancée!
L'exposition virtuelle Le fort d'Odanak: 1704-1759. Sur les traces



d'un village fortifié abénakis est officiellement lancée! Grâce à une subvention de 248 500\$ du Musée virtuel du Canada, cette exposition, accessible au www.fort-odanak.ca, raconte l'établissement du village fortifié à Odanak, la vie de ses occupants et sa destruction en 1759. Ainsi, elle propose de découvrir d'abord le territoire ancestral des Abénakis, qui s'étendait alors de la côte atlantique du Nord-Est américain jusqu'au fleuve Saint-Laurent, puis de situer la communauté abénakise aujourd'hui, au 21^e siècle. Vous découvrirez l'histoire du fort d'Odanak érigé vers 1704 aux abords de la rivière Saint-François ainsi que de nombreux artefacts mis au jour durant ces quatre années de fouilles. Au fil de votre visite, vous revivrez l'histoire captivante de ce fort unique en Amérique du Nord, témoin des conflits qui ont incité différents groupes abénakis à venir s'établir à Odanak. Toutes les étapes du travail réalisé par l'équipe d'archéologues accompagnés de jeunes Abénakis vous seront dévoilées afin de mieux

connaître les modes de vie dans ce village fortifié.

Assemblée générale annuelle

Le 14 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Société historique d'Odanak. Les membres du conseil d'administration 2015-2016 sont: Suzie O'Bomsawin, présidente, Helen Watso, vice-présidente, Marjolaine Lachapelle, secrétaire, Jacques T. Watso, Mathieu O'Bomsawin-Gauthier et Jean-Clément Gauthier, administrateurs. Nous remercions Mylène Trudeau, présidente sortante, et tenons à souligner son apport dans la réussite de plusieurs projets, dont l'événement-bénéfice de 2015. Également, lors de cette soirée, Madame Monique Nolett-Ille a reçu le titre de membre honoraire de la Société historique d'Odanak. Elle s'ajoute donc à Mesdames Alanis Obomsawin, Annette Nolett et Thérèse O'Bomsawin-Gaudet ainsi qu'à Monsieur Fernand R. Obomsawin, qui ont tous également reçu ce titre lors

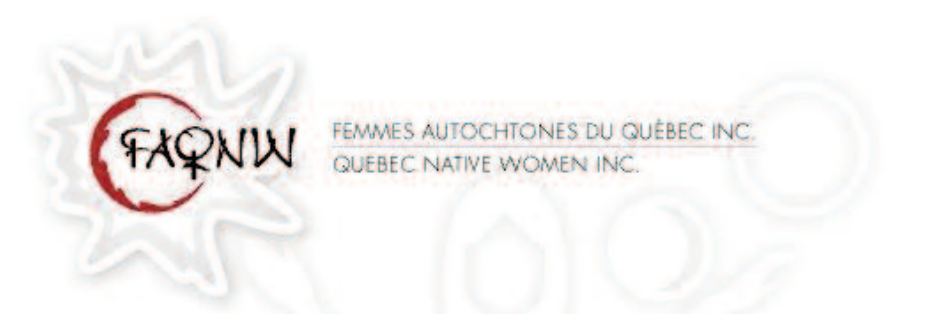
des dernières assemblées générales annuelles.

Cinquième édition de notre événement-bénéfice

Dans le cadre de sa campagne de financement 2016, le Musée des Abénakis présente le 24 mars prochain, la cinquième édition de son cocktail-bénéfice. Cet événement est une occasion unique de découvrir la richesse artistique et culinaire des Premières Nations. Les sommes amassées lors de l'événement contribueront aux missions éducatives et culturelles de votre Musée. Les billets sont disponibles dès maintenant. Réservez votre place rapidement !

Au plaisir de vous voir prochainement,

Vicky Desfossés-Bégin,
agente médiation et communication
Musée des Abénakis



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC DE LA NATION WĖBANAKIS !

LE 23 JANVIER 2016 DE 10H30 À 12H30
À LA SALLE ALNĖBAIWĖ D'ODANAK, 115 WĖBAN-AKI, JOG 1HO

- Informations générales sur l'association des femmes autochtones du Québec inc. (faq)
- Résumé du procès verbal de 2014
- Élection des membres
- Discussion ouverte sur les activités de 2016
- Un dîner communautaire sera servi

**RASSEMBLEMENT
DES FEMMES**

**SENSIBILISATION
SUR NOS DROITS
AUTOCHTONES**

**NOTRE IDENTITÉ
ABÉNAKISE!**

**DÉFENDRE
NOTRE FUTURE
GÉNÉRATION**

**FIERTÉ
AUTOCHTONE**

Nomination au Musée des Abénakis

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le conseil d'administration de la Société historique d'Odanak et la directrice générale du Musée des Abénakis annoncent la nomination de Mathieu O'Bomsawin-Gauthier au poste de directeur adjoint du Musée.

Détenteur d'un baccalauréat en administration, option ressources humaines, Mathieu collaborera aux dossiers de gestion matérielle et financière du Musée des Abénakis. Madame Bélanger assurera son mentorat afin qu'il puisse éventuellement lui succéder.

Nous souhaitons la bienvenue à Mathieu au sein de l'équipe du Musée des Abénakis!

Suzie O'Bomsawin, présidente

